

2022 Editorial



CAP sur 2022, une année pleine de projets !

Chères lectrices et chers lecteurs,

Je vous souhaite une année pleine de santé. Qu'elle puisse voir se concrétiser vos petits et grands projets. Vous êtes de plus en plus nombreux à faire confiance à l'AFDN pour vous représenter et nous tenions à vous en remercier. **Nous sommes convaincus que c'est ensemble, unis, que nous continuerons à faire évoluer notre profession.**

En effet, l'année débute avec une avancée majeure pour la reconnaissance de la profession. Après avoir défendu auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé et du Haut Conseil des Professions Paramédicales le **reclassement hiérarchique des diététiciens nutritionnistes de la fonction publique hospitalière en catégorie A**, le décret est paru au Journal Officiel. Les effets de ce changement statutaire sont nombreux en termes de salaires, d'avancement de carrière et de retraite. Raison pour laquelle nous vous proposons dans ce numéro une mise au point sur ce reclassement.

Par ailleurs, l'AFDN continue de porter la voix des diététiciens. Elle sera auditionnée au Sénat au mois de mars dans le cadre d'une mission d'information relative à la lutte contre l'obésité. A l'heure où la prévalence de l'obésité inquiète en France (rappelons que près d'un Français sur deux - 47 % - est soit en surpoids, soit en situation d'obésité selon l'enquête ObÉpi-Roche 2021) et dans le monde (l'OMS parle d'épidémie), il est primordial pour nous de **mieux définir la place et le rôle des diététicien.ne.s**. L'objectif est double et rejoint la feuille de route du gouvernement annoncée en 2019 : améliorer la prise en charge des personnes atteintes de surpoids et d'obésité par la structuration de parcours de soins gradués et coordonnés, et renforcer la régulation de la chirurgie bariatrique pour une meilleure pertinence. Alors que le coût socioéconomique lié au surpoids et à l'obésité demeure très important, et que la prévalence de l'obésité reste très fortement marquée par des disparités régionales et des inégalités sociales, **pouvons-nous dire que tout est mis en œuvre par les pouvoirs publics pour faire face à ce problème de santé publique ?** Certainement pas. Selon cette enquête, 7.6% des Français ont consulté un médecin pour un problème de poids au cours des 12 derniers mois, soit 3,8 millions de personnes (+ 60% de plus qu'en 2012). Mais combien de ces personnes sont orientées vers un.e diététicien.ne ? Combien ne bénéficieront pas d'un suivi diététique faute de moyens financiers ? A l'évidence, il est tout aussi urgent d'améliorer l'accès aux soins diététiques par le **remboursement de consultation dans le cadre d'un conventionnement avec l'Assurance Maladie**. C'est ce que soulignent deux projets menés dans le cadre de l'article 51 de la LFSS 2018 (OBEPAR - Parcours de chirurgie bariatrique en Ile de France, et GPSO - Gestion du Parcours de Santé dans l'Obésité) : c'est la proposition que nous soutiendrons auprès des sénateurs.

Sur le plan associatif, l'année débute « en fanfare » avec le **lancement de notre nouveau site internet** dont l'adresse reste inchangée : www.afdn.org. Design, ergonomique, intuitif, vous y trouverez toutes nos actualités ainsi que les dernières informations professionnelles et scientifiques. Il vous réserve aussi des nouveautés, comme le **LABEL AFDN**, qui est destiné à valoriser des documents et des outils réalisés par des diététicien.ne.s par la reconnaissance des pairs (téléchargez le cahier des charges sur le site).

Enfin, en 2022, nous serons heureux de vous retrouver nombreux lors des **Journées Européennes et francophones des Diététicien.ne.s - JED qui se dérouleront au Centre des congrès de Lyon du 27 au 29 octobre !** Nous travaillons avec les associations nationales belge (UPDLF), luxembourgeoise (ANDL) et suisse (ASDD) pour vous offrir une édition unique encore plus riches en échange, en contenus et en partage. Bonne lecture !

Ghislain Grodard-Humbert
Président de l'AFDN

 Journées
Européennes
francophones des
Diététicien·nes



35, allée Vivaldi 75012 Paris
Tél. 01 40 02 03 02 - Fax 09 70 61 15 93
E-mail : afdn@afdn.org - www.afdn.org